

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 114

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et il n'est pas rare que ce soit par la mendicité et par le vol qu'ils se procurent les ressources nécessaires pour se rendre à leur lieu de récréation favori! (Guex, *op. cit.*)

(A suivre)

Maurice VELLARD.

De-ci, De-là...

C'est avec une grande joie et une vraie fierté que nous enregistrons, parce que nous considérons la titulaire comme une des nôtres, la décoration de la Légion d'Honneur remise à Mme de Witt-Schlumberger. « Acte de justice indispensable », écrit la *Française*. Et cela est vrai, car l'œuvre de préservation sociale accomplie par notre amie n'est pas seulement vaste et féconde, mais dénote aussi chez elle un haut courage moral en paroles et en actions. Est-il besoin de rappeler que le grand travail de sa vie, avant qu'elle entrât dans la carrière suffragiste, fut la lutte contre la débauche, avec toutes les études, tous les contacts répugnants qu'elle comporte? Que, en plein Calvados, donc en plein pays de distillation d'eau-de-vie, Mme de Witt eut le courage, un jour de réception d'un conseil municipal villaigeois, d'informer ses hôtes que, chez elle, le café n'était accompagné d'aucun pousse-café, parce que cela était contraire à ses principes antialcooliques? Et que, enfin, pour se mettre résolument à la brèche de la bataille suffragiste, à un moment où celle-ci était certes encore envisagée de fort mauvais oeil, il fallait, pour la représentante d'une grande famille de la haute société protestante parisienne, une belle somme de convictions profondes et un sentiment très fort de son devoir?

Nous devons, à Genève, en particulier, beaucoup à Mme de Witt-Schlumberger, dont la conférence faite, il y a quelques années, à l'Athénée, sur le *Rôle moral du Suffrage féminin*, nous a gagnés bien des sympathies, et amené même de fervents partisans. Aussi tous nos lecteurs s'associeront-ils chaudement aux félicitations que lui exprime ici le *Mouvement Féministe*.

* * *

Le Comité directeur de la Fédération internationale pour le développement de l'enseignement ménager s'est réuni dernièrement à Fribourg, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Python, président de la Fédération. Pour répondre à la demande de divers pays d'Europe et d'Amérique, il a décidé l'organisation d'un troisième Congrès international, qui aura lieu à Strasbourg du 28 au 31 juillet 1921, et en a arrêté le programme. En voici les lignes principales: I. L'enseignement ménager dans les divers pays depuis 1913; II. L'enseignement ménager à l'école primaire; III. L'enseignement ménager, branche de formation générale; IV. La science ménagère à l'Université; V. Rapports entre l'enseignement ménager et l'éducation familiale; VI. Rapports de l'enseignement ménager et de l'éducation professionnelle; VII. Ecoles ménagères agricoles; VIII. L'enseignement ménager post-scolaire; IX. L'enseignement ménager normal; X. Inspection de l'enseignement ménager; XI. Enseignement ménager et amélioration des conditions sociales; XII. Formation professionnelle et orientation professionnelle.

Une assemblée tenue à Strasbourg, sous la présidence de M. Genoud, secrétaire de la Fédération internationale de l'Enseignement ménager, a constitué un Comité local d'organisation qui sera présidé par M. Roux, directeur de l'Enseignement technique d'Alsace-Lorraine. Il y a été établi que seuls les ressortissants des pays alliés ou membres de la Société des Nations ou demeurés neutres pendant la guerre seront invités à participer à ce Congrès.

Le premier Congrès international avait eu lieu à Fribourg en 1908, le deuxième à Gand (Belgique) en 1913.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

BERNE. — La Section bernoise s'est réunie le 16 février en assemblée générale. Pas mal de figures nouvelles s'y sont montrées, qui n'ont pas l'habitude de suivre les soirées mensuelles; c'est que l'ordre du jour promettait, après les rapports et nominations statutaires, des projections lumineuses du Congrès de Genève. C'est peut-être une indication utile pour l'avenir. La présidente fit son rapport annuel, en se plaignant du peu d'entrain que montrent les 480 membres à s'intéresser à la chose publique. La fatigue générale et les résultats négatifs des votations cantonales sont des facteurs importants pour expliquer cette passivité. Grâce au Congrès international, l'intérêt suffragiste s'est du reste intensifié par l'activité suffragiste de

Le procureur Collard déclare que les trois quarts des vols commis par des enfants dont il a eu à s'occuper avaient pour mobile le désir d'aller au cinéma à l'insu des parents. *Op. cit.*, p. 666.

notre Association suisse et la vie des sections a joué un rôle secondaire. — Le cours d'éducation civique semble bien remplir son but. Un excellent juriste, le Dr Flückiger, a développé dans une première conférence de deux heures l'origine et les bases juridiques des associations et corporations en tant que personnes morales, les prescriptions que leur octroie le code civil, les droits et les devoirs des individus qui en font partie. La semaine suivante on procéda à la fondation fictive d'une association professionnelle (les élèves des cours choisirent la couture) qu'on dota de statuts exemplaires! Les deux dernières soirées se passeront à faire présenter et discuter de petits rapports des élèves du cours. Nous sommes persuadés que toutes celles qui prennent une part active au travail d'une société auront tiré grand profit de cette instruction pratique. — Notre Commission cantonale travaille sous la présidence de Mme Wyttenbach et a toute espèce de projets pour se rapprocher des femmes de la campagne bernoise en leur faisant comprendre, non pas la doctrine, mais l'utilité pratique du féminisme. En les poussant à résoudre des questions d'ordre social, elles comprendront mieux ce qui nous empêche si souvent d'aboutir. Les demandes de conférencières pour les villes moyennes du canton augmentent du reste considérablement.

La suggestion d'organiser, par un beau dimanche de mai ou de juin une excursion de nos membres avec leurs familles aux environs de Berne, et d'inviter les femmes du grand village de Schwarzenbourg à voir nos projections lumineuses à l'auberge une après-midi fut accueillie avec applaudissements. — Le Comité fut réélu dans son ensemble, et le minimum de cotisation annuelle élevé de 50 cent. à 2 fr., plus 40 cent. pour la Caisse centrale. — Mme Merz profita de la discussion pour recommander chaudement à nos membres l'adhésion à un parti politique. C'est une école absolument nécessaire pour préparer les femmes à leur activité future, et la bonne volonté à notre égard du parti progressiste, par exemple, est si évidente, que les femmes en y entrant en masse trouveraient un terrain absolument malléable, puisqu'elles y exercent les mêmes droits que les membres masculins. — Les projections du Congrès de Genève firent grand plaisir. On admira surtout Maud Royden à Saint-Pierre, le beau profil de Mme Tata et la grâce souriante de Mrs. Gauntlett.

A. L.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes*. — Notre série de causeries *Quelle carrière choisir?* a continué cette quinzaine avec trois séances du plus vif intérêt. Le 11 février, Mme Suzanne Bonard, de l'Agence télégraphique vaudoise, a parlé avec chaleur et conviction, en même temps qu'avec charme et esprit, de la femme journaliste, crayonnant un tableau extrêmement vivant de cette carrière, et donnant des renseignements vécus sur les qualités spéciales d'intelligence rapide, d'ouverture d'esprit, de facilité de travail qu'elle réclame. Le 18, M. Edmond Boissonas a donné les plus encourageantes précisions sur ce que la carrière de photographe peut offrir aux femmes; et il y a certainement là une indication à suivre pour bien des jeunes filles ayant de l'adresse, du goût et une certaine facilité pour le dessin. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de publier des détails plus complets sur cette profession comme sur le journalisme féminin. Le même soir, Mme Bieler-Butticaz, la première femme suisse qui ait obtenu un diplôme d'ingénieur dans notre pays, a parlé avec enthousiasme de cette carrière, dans laquelle peu de jeunes filles s'engagent encore, et qui nous semble devoir être l'apanage d'un petit nombre, vu les qualités spéciales qu'elle exige. Ce qui n'empêche pas, bien au contraire, les femmes bien douées pour les mathématiques, de pouvoir y faire parfaitement leur chemin, surtout dans toute la partie de travail de bureau (dessins scientifiques, calculs, rapports, etc.). La série se clôture le 25 avec deux causeries sur la femme bibliothécaire, et la femme dans une maison d'édition. (Voir aux annonces.) — Le 16 février, une seconde invitation faite aux femmes occupant des postes responsables au Bureau International du Travail et au Secrétariat de la S. d. N., réunissait une quarantaine de personnes, dont la moitié à peu près de Genevoises, présidentes de Sociétés féminines, membres de Commissions de l'Union, etc. Cette fois, ce sont nos invitées qui ont fait les frais de la soirée en donnant sur leur travail les plus intéressantes précisions: Miss Lake, bibliothécaire en chef, et Miss S. Sanger, chef de section au B. I. T., Miss Fergusson, archiviste, et Mme Spiller, secrétaire à la Section politique de la S. d. N. Mme Sailler notamment a montré avec beaucoup de force et de justice les tâches que les femmes ont à remplir dans cette grande organisation internationale pour qu'aboutissent les justes désirs des féministes. Des conversations particulières autour d'une tasse de thé ont permis de nouer bien d'intéressantes relations, et il est vivement à souhaiter que ces relations en se multipliant, comme plusieurs de